

AVIS AU PUBLIC

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande datant du 31 juillet 2026, relative à la construction et à l'exploitation d'un restaurant fast-food avec aménagement des abords sis à l'adresse 18, op d'Schmëtt à L-9964 Huldange, a été présentée pour le compte de la société « **Burger Brands Luxembourg S.A.** ».

Le dossier est enregistré sous le numéro **2/2026/0001**.

La demande et les plans détaillés afférents sont déposés à l'inspection du public au service technique du **20 août 2026 au 3 septembre 2026 inclus**.

Le collège des bourgmestre et échevins invite toute personne, qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre dudit projet, à introduire son recours par écrit au service technique endéans le délai sus-indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué recevra les observations orales au service technique le **jeudi, 27 août 2026 de 09.00 à 10.00 heures**.

Troisvierges, le 19 août 2026
le bourgmestre
Edy MERTENS



le secrétaire



(enlever le 04.09.2026)